

DIVISION DES LEVÉS ET DU GÉNIE

162	Administration	24,590 00
163	Observatoire fédéral d'Ottawa	126,835 00
164	Observatoire astrophysique fédéral de Victoria, C.-B.	36,273 00
165	Bureau fédéral des forces hydrauliques, y compris l'application des lois fédérales concernant les forces hydrauliques et l'irrigation des terres	272,000 00
166	Etudes hydrographiques du bassin du fleuve Columbia au Canada	300,000 00
167	Commission de contrôle du Lac des Bois	8,950 00
168	Pour subvenir aux dépenses effectuées sous le régime de l'entente intervenue entre le Dominion et les provinces d'Ontario et du Manitoba et confirmée par la Loi de conservation du lac Seul, 1928, ces dépenses devant être remboursées en grande partie	20,650 00
169	Pour acquérir des servitudes d'écoulement et désintéresser les propriétaires de terres riveraines en Ontario en aval des décharges du Lac des Bois, lésés par les règlements d'exécution de la Loi de la Commission de contrôle du Lac des Bois. (A voter de nouveau)	500 00
170	Service du Génie et de la construction	106,880 00
171	Chemin Grimshaw-Grand Lac des Esclaves—Montant requis pour la construction d'une section du chemin provincial en 1946-47, en vertu des dispositions de l'entente avec l'Alberta	450,000 00
172	Service géodésique	197,960 00
173	Indemnité à la Commission du chemin de fer Témiscamingue-Ontario-Nord relativement à sa réclamation pour blessure à John Hedin	240 00
174	Commission des frontières internationales	39,475 00
	Service hydrographique et cartographique—	
175	Service hydrographique	794,350 00
176	Argentages et service cartographique, y compris subvention de \$350 pour aider à l'impression de la publication de l'Institut canadien des arpenteurs.	360,908 00
177	Somme nécessaire pour payer les honoraires du jury d'examen des A.T.F., du secrétaire et des sous-examineurs, ainsi que pour frais de déplacement, papeterie, impressions, loyer, etc., (les honoraires de MM. F. H. Peters, J. E. R. Ross, et R. H. Montgomery, membres du jury, et de A. W. W. Cole, secrétaire, seront acquittés à même cette somme)	1,900 00

DIVISION DES AFFAIRES INDIENNES

178	Administration	61,005 00
179	Agences indiennes	1,131,753 00
	Réserves et fiducies—	
180	Administration	347,325 00
	Assistance et enseignement—	
181	Assistance aux Indiens	1,216,115 00
182	Education des Indiens.	1,046,241 00
183	Subvention aux pensionnats.	1,692,355 00